

## Autant en emporte la Marne

Les actualités

L'éloquence des lycéens mise à l'épreuve

Du 23 février 2023

Le traditionnel Concours d'Expression Orale (CEO) destiné aux lycéens de Première et Terminale des établissements du territoire et organisé par le Rotary-Club de Château-Thierry, s'est déroulé le jeudi 2 février dernier au Palais des Rencontres.

Cette année, Michel Baroux, aidé par plusieurs amis rotariens, a présidé le concours regroupant 10 candidats et un suppléant, issus du lycée Jean de La Fontaine et du lycée Jules Verne. Après une préparation de 30 minutes, chaque candidat a pu exposer à sa manière son point de vue et ses convictions, et tenter de convaincre jury et public. Une fois de plus, c'était l'occasion de recueillir l'opinion des jeunes sur quelques sujets de société, dont voici les principaux thèmes :

Le progrès technique est-il forcément synonyme de dégradation de l'environnement ? Le travail : « punitions et souffrance » ou « source d'épanouissement et de développement personnel » ? Instauration du port de l'uniforme à l'école : avantages et inconvénients ?



Michel Baroux au côté de Michael Courtois, le président du Rotary-Club

La qualité des exposés a donné lieu côté jury à de vifs débats : la tâche n'était pas si simple, car il s'agissait de désigner les 2 meilleurs candidats et 1 suppléant qui participeront le 25 mars prochain à la demi-finale organisée à l'échelle du Département par 5 Rotary Clubs. Les résultats ont été annoncés par Michèle Fuselier, en commentant élogieusement les prestations des candidats, et en insistant sur la volonté du Rotary-Club d'exercer les jeunes à l'art oratoire, de mettre en place une tribune qui permet d'entendre les motivations des uns et des autres, et de leur donner libre cours à la manière de s'exprimer et d'argumenter. Ainsi, la première place a été attribuée à Louise Bertheau, en Terminale au lycée Jules Verne, la seconde à Aude Rémy, en Première au lycée Jean de La Fontaine, et la place de suppléant à Raphaël Potier, en Terminale au lycée Jules Verne. Les autres candidats, tous méritants à travers une grande variété de sujets et de présentations, sont quatrièmes ex æquo.

Le saviez-vous ?

À travers ce concours d'éloquence où la langue française est mise en valeur, il est important de souligner que la journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année depuis 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme. La date du 21 février a été choisie en hommage aux étudiants tués par la police à Dacca, capitale du Bangladesh, alors qu'ils manifestaient pour que leur langue maternelle, le bengali, soit déclarée deuxième langue nationale du Pakistan de l'époque.

Les langues constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer notre patrimoine matériel et immatériel. Tout ce qui est fait pour promouvoir la diffusion des langues maternelles sert non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue, mais aussi à sensibiliser davantage aux traditions linguistiques et culturelles du monde entier et à inspirer une solidarité fondée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue.